

et cette retraite rend évident l'insuccès des Allemands.

Celui-ci a mis au pouvoir des Russes la partie orientale de la Prusse au delà de la Vistule.

Il ne s'est produit aucun désordre à Varsovie
Genève, 24 Août.

Une dépêche privée, convenue le 19 août à Varsovie (via Riga-Gaïles-Paris), il résulte, malgré les nouvelles autrichiennes et allemandes, que l'ordre est maintenu à Varsovie. Les Russes ont fait distribuer en Pologne, sans aucun succès du reste, des milliers de proclamations.

L'Allemagne inondée la Pologne de proclamations
Saint-Petersbourg, 24 Août.

La Nouvelle Vremia signale qu'à Vladimir-Volynsk, les Autrichiens ont essayé de semer l'incertitude en distribuant des lettres, mais une patrouille russe étant survenue les mit en fuite. L'Allemagne fait distribuer en Pologne, sans aucun succès du reste, des milliers de proclamations.

Les succès russes en Autriche
Saint-Petersbourg, 24 Août.

Neuf escadrons russes ont chargé, près de la station de Plouhrow, entre Zlotchew et Sborow, des forces autrichiennes deux fois supérieures.

Les Autrichiens, qui acceptèrent la bataille, furent cubités. Les Russes prirent deux batteries montées et firent 160 prisonniers.

Les forces autrichiennes, qui attaquèrent Vladimir-Volynsk, ont battu en retraite précipitamment vers Sokolow.

Les Russes occupent une partie des passages du fleuve Seret. L'offensive en Galicie Orientale s'effectue avec succès.

L'hôpital-ambulance des Français de Moscou
Saint-Petersbourg, 24 Août.

La colonie française de Moscou a envoyé sur le théâtre des opérations russes un hôpital-ambulance de 200 lits.

Un grand nombre de dames françaises et moscovites sont parties comme infirmières.

La Guerre en Belgique

La situation s'améliore autour d'Anvers
Anvers, 24 Août (officiel).

Depuis hier, la situation autour d'Anvers s'est grandement améliorée. Les colonnes belges ont nettoyé complètement les environs.

Tous les Allemands qui se sont approchés d'Anvers ont été chassés, tués ou faits prisonniers.

Les troupes belges ont visité les environs de Malines, elles n'ont trouvé nulle part de troupes ennemies.

Ostende, 24 Août.

Bien qu'on signale la présence de uhlans en maints endroits, la situation semble beaucoup meilleure.

La circulation subsiste jusqu'à Alost. Un voyageur digne de foi, qui essayait de rentrer à Bruxelles, a pu aller jusqu'à Humbeek où la cavalerie belge venait de rencontrer et d'annuler une patrouille de uhlans, qui couvrait le passage d'un gros de troupes allemandes par Grimbergen.

Ce voyageur a vu dans la gare les cadavres de cinq uhlans.

Les attaques de Liège pendant la nuit
Ostende, 24 Août.

Un officier belge fit un correspondant du Daily Mail à Ostende où il se trouvait sur les combats qui eurent lieu autour de Liège :

Dans l'obscurité, dit-il, les Allemands se sont lancés contre le réseau de fils de fer placé devant les tranchées.

Comme un courant électrique puissant traversait les fils, les premiers rangs de soldats qui s'y heurtèrent furent électrocutés.

Le puissant réseau de fils de fer lancés par les projecteurs des forts sur la masse des assaillants, qui furent aveuglés par la lumière.

Les hommes trébuchèrent, reculant et un instant après la fusillade et la canonnade faisaient des monceaux de morts.

voler, n'ont pu se rendre compte que ces obstacles n'avaient aucune valeur militaire.

Grâce à cette ruse, la ville a obtenu des conditions très douces de la part de l'ennemi. Il fut convenu que si Bruxelles ne résistait pas, toutes les réquisitions seraient remboursées, que le bourgmestre conserverait ses fonctions, que la police de la ville serait assurée par des agents de police de Bruxelles, et non par des soldats allemands, et que le drapeau belge continuerait à être arboré sur l'Hôtel de Ville et aux fenêtres des maisons.

Les Anglais aux prises avec les Allemands
London, 24 Août.

On annonce que l'armée anglaise a été aux prises avec l'ennemi pendant toute la journée de dimanche, même après la tombée de la nuit, dans les environs de Mons. Elle conserve ses positions.

On n'a pas connaissance des pertes éprouvées dans cette affaire. La liste en sera publiée dès qu'elles seront connues.

Les Allemands veulent garder Liège
La Haye, 24 Août.

On note dans les journaux allemands un commencement de campagne pour que l'Allemagne garde Liège, lors de la conclusion de la paix.

Le Japon et l'Allemagne

Une proclamation du Mikado
London, 24 Août.

L'ambassadeur du Japon annonce que l'empereur a publié la proclamation suivante :

Nous, par la grâce du Ciel, empereur du Japon, sur le trône depuis 37 ans, nous, dynastie de temps immémoriale, faisons la proclamation suivante à tous nos loyaux et braves sujets :

Nous déclarons par la présente la guerre contre l'Allemagne, et nous ordonnons à notre armée et à notre marine de porter de toutes leurs forces les hostilités contre cet ennemi, et nous ordonnons aussi à toutes nos autorités compétentes de faire tous leurs efforts dans la poursuite de leurs devoirs respectifs, pour atteindre le but national dans la lutte de la guerre.

Depuis le début de la guerre actuelle en Europe, dont nous avons constaté les effets désastreux avec une profonde angoisse, nous, pour notre part, avons gardé l'espoir de conserver la paix en Extrême-Orient par le maintien de la neutralité absolue. Mais l'action de l'Allemagne a obligé notre allié la Grande-Bretagne à commencer des hostilités contre elle.

L'Allemagne est à Kiao-Tchéou. Son territoire, loué en Chine, est destiné à la préparation de la guerre pendant que ses vaisseaux armés croisent dans les mers de l'Asie Orientale, et menacent notre commerce et celui de notre allié de cette façon, le paix en Extrême-Orient est compromise.

Par conséquent, nous, notre gouvernement et celui de Sa Majesté Britannique ont négocié une entente complète et loyale, nous nous sommes décidés à prendre telles mesures que nous jugeons nécessaires pour la défense de nos intérêts généraux visés par l'acte d'alliance.

Mais étant désireux, pour notre part, d'atteindre cet objet par des moyens pacifiques, nous avons ordonné à notre gouvernement d'adresser, en toute loyauté, un avis au gouvernement impérial allemand.

Par conséquent, nous, désigné à cet effet, notre gouvernement n'a reçu aucune réponse conforme à son avis.

C'est avec un profond regret qu'en dépit de notre ardent désir de voir la cause de la paix, nous sommes contraints de commencer la guerre, surtout dans cette première période de notre règne, et pendant que nous sommes encore en deuil de notre regrettée mère.

C'est notre désir sincère que, par la loyauté et la valeur de nos sujets fidèles, la paix puisse être bientôt rétablie, et la gloire de l'Empire augmentée.

La rupture des relations diplomatiques
Amsterdam, 24 août.

Un télégramme officiel de Berlin annonce que le représentant diplomatique du Japon a reçu hier la réponse verbale du gouvernement allemand à l'ultimatum du Japon.

Le gouvernement allemand n'avait, dit-elle, aucune réponse à faire à la demande du Japon, et, par conséquent, il se voyait obligé de rappeler son ambassadeur à Tokio et de donner ses passeports au chargé d'affaires du Japon.

Bâle, 24 Août.

L'agence Wolff rappelle qu'aux termes de l'ultimatum japonais le gouvernement de Tokio avait annoncé qu'il se verrait obligé d'agir d'après les nécessités des circonstances, dans le cas où il n'aurait pas reçu de réponse jusqu'au 23 août.

Un sujet de cet ultimatum, ajoutent les commentateurs, il a été fait verbalement, dans la matinée d'aujourd'hui, au chargé d'affaires japonais, la déclaration que le gouvernement allemand n'avait aucune réponse à donner relativement aux demandes du Japon, et qu'en conséquence il se voyait obligé de rappeler son ambassadeur à Tokio, et de remettre ses passeports au chargé d'affaires japonais à Berlin.

L'ultimatum japonais
London, 24 Août.

On apprend de source diplomatique que l'ultimatum adressé par le Japon à l'Allemagne est en beaucoup de points identiquement semblable à la demande que l'Allemagne avait adressée au Japon en 1895, au sujet de Port-Arthur, après la guerre sino-japonaise.

Un croiseur autrichien désarmé à Kiao-Tchéou
London, 24 Août.

Le Bureau de la Presse annonce que le gouvernement autrichien a ordonné au croiseur Kaiserin Elisabeth, actuellement à Kiao-Tchéou, de désarmer son équipage et de regagner Tien-Tsin.

Sur mer

Un monitor autrichien heurte une mine
Nisch, 24 août.

On télégraphie de Belgrade qu'un monitor autrichien a heurté une mine et a sauté. Tout son équipage a été noyé.

L'équipage du "Maryland" arrive à Ostende
London, 24 Août.

Une dépêche de Copenhague au Lloyd annonce, d'après des renseignements donnés par les propriétaires du Maryland que l'équi-

page de ce vapeur est arrivé sain et sauf à Ostende.

Les Anglais contre le commerce allemand
London, 24 Août.

Une sous-Commission de la Chambre de Commerce de Londres, réunie aujourd'hui, a pris les mesures préliminaires pour procéder, par des moyens appropriés, à la capture du commerce allemand dans les marchés neutres du monde.

Les Serbes poursuivent toujours les Autrichiens
Nisch, 24 Août. (officiel)

Nos troupes continuent à poursuivre l'ennemi qui a été rejeté en deça de la Drina. Lonitz et Lechnitz sont entre nos mains.

Le 20 août, notre cavalerie a attaqué une colonne ennemie et s'est emparée de 4 obusiers, de 10 canons de campagne, de 25 caissons, de 7 cuisines de campagne et d'un grand nombre de voitures du train des équipages.

On ne signale rien d'important sur le reste du front.

La vérité sur la bataille de la Drina
Nisch, 24 Août.

Un communiqué du bureau de la presse dit :

« La "Correspondence-Bureau", de Vienne, a publié, dans toute l'Europe, les résultats des opérations sur la Drina en les présentant d'une manière équivoque, et en laissant croire qu'il s'agissait d'une expédition de la Méditerranée. Elle ne dit rien de la bataille, et elle ne dit rien de la victoire remportée par nos troupes autrichiennes sur les troupes serbes. Cependant, l'exposé du Correspondence-Bureau reconnaît les graves pertes subies par les Autrichiens.

Pour établir la vérité le bureau de la presse est autorisé à publier ce qui suit :

L'armée serbe a pris, dans les combats sur la Drina, 4.000 prisonniers, 13 canons, 8 obusiers, 14 caissons, trois hôpitaux, un détachement sanitaire, 14 cuisines de campagne, six wagons d'approvisionnement, quatre télégraphes militaires, un grand nombre de trains d'équipage, des chevaux, plusieurs coffres-forts régimentaires, etc.

L'Italie et la Guerre

Neutralité ou intervention ?
London, 24 Août.

Le Morning Post, dans un article intitulé « La Guerre et l'Italie » dit :

« On se demande ce que sera la politique de l'Italie dans la guerre actuelle. L'idéal de l'Italie est d'être la principale puissance de la Méditerranée. Elle ne désire pas une extension territoriale au delà des Alpes. Ses ambitions maritimes ne dépassent pas l'Adriatique. L'Italie est jalouse de la France, et elle ne veut pas que la France soit trop puissante dans la Méditerranée. Elle ne veut pas que l'Angleterre sympathise avec l'Italie à l'égard d'anciennes et étroites relations avec elle. »

« Ses hommes d'Etat doivent considérer tous ces détails. Ce serait complètement méconnaître l'Italie, si les Anglais essayaient d'influencer ses décisions. »

« L'Italie fera son devoir. »

Le duc des Abruzzes part pour Tarente
Rome, 24 Août.

Le duc des Abruzzes, commandant en chef des forces navales italiennes, est parti pour Tarente après avoir eu des entretiens avec le roi et le ministre de la Guerre.

Les espions allemands en Italie
Rome, 24 août.

On a arrêté des espions allemands à Florence et à San-Remo.

La Guerre aérienne

Le Zeppelin détruit à Badenviller
Paris, 24 Août.

Le Zeppelin, qui a été détruit, était une des plus puissantes unités de l'armée aérienne de l'Allemagne. Il cubait 22.000 mètres. Il avait 156 mètres de long, 14 mètres 30 centimètres de large, avec un moteur de 300 chevaux.

Il pouvait voyager à 80 kilomètres à l'heure.

Un enveloppe était en aluminium.

L'aviateur Guillaux s'offre comme éclaireur
Melbourne, 24 Août.

On annonce que l'aviateur Guillaux repart pour la France offrir ses services comme éclaireur.

Dans les Balkans

L'attitude de la Bulgarie

Le Romanist publie une dépêche de Sofia, en date du 8 août, affirmant que le gouvernement bulgare a décidé que tous les réservistes austro-hongrois et allemands qui se trouvent dans leur pays devront être considérés comme des mobilisés bulgares, et ne payer en conséquence que demi-tarif sur les chemins de fer bulgares. Cette décision provoque une grande impression dans les cercles diplomatiques, d'autant plus que les réservistes des armées russe et française ne bénéficient d'aucune réduction sur les chemins de fer bulgares.

La Triple-Entente protégera la Serbie et la Grèce
Athènes, 24 Août.

On déclare dans les cercles politiques bien informés que les puissances de la Triple-Entente ont fait savoir au Cabinet d'Athènes que dans le cas où la Bulgarie et la Turquie attaquaient de concert la Grèce et la Serbie, la France, la Russie et l'Angleterre appuieraient militairement ces deux Etats.

Les troupes internationales quittent Soutari
Rome, 24 août.

Le détachement français en garnison à Soutari part aujourd'hui pour Cettigné.

Rome, 24 août.

Le détachement italien à Soutari a quitté le port à destination de l'Italie.

La situation en Albanie
Valona, 24 Août.

Les insurgés musulmans, campant sur les bords de la rivière Voiçitsa, ont échoué des coups de fusil avec les forces gouvernementales qui campent de l'autre côté de la rivière.

Rome, 24 Août.

Les insurgés musulmans ont demandé à arborer le drapeau turc sur Valona. Les autorités ont demandé un délai de quarante-huit heures pour répondre.

Les Atrocités allemandes

Leurs crimes en Belgique
Charleville, 24 Août.

De nombreux habitants de Taminies, Chatelet et Fosse, près de Charleroi, craignant de subir les atrocités allemandes, ont abandonné leurs villages et se sont réfugiés en France.

Plus de 400 personnes sont arrivées hier à Charleville où la Mairie et le commissariat de police se sont hâtés de les faire héberger.

De nombreux habitants offrent avec empressement le gîte aux malheureux exilés belges.

Paris, 24 Août.

La légation de Belgique nous communique la note suivante :

« La Belgique, qui voulait la paix, a été obligée, par l'Allemagne, de prendre les armes et de mener une lutte défensive à une agression que rien ne justifiait, et qui est contraire aux engagements solennels des traités. Elle tient à honneur de faire la lutte loyale, et d'observer tout ce que les régies des lois et coutumes de la guerre. »

Dès l'entrée des troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et de porter les armes.

Les Allemands ont commis des crimes de sang, et ont répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et de porter les armes.

« Le gouvernement proteste aussi vivement contre l'exactitude des allégations produites et contre des menaces odieuses de représailles, et il avertit les Allemands, en leur nom, que si les faits, contraires aux lois de la guerre, devaient être ultérieurement établis, il y aurait lieu de les apprécier justement, de tenir compte de la haute moralité des régimes de la guerre, et de l'humanité. »

« Longue serait la liste de ces atrocités, dont nous recueillons les premières, si nous devions énumérer toutes les horreurs. Des journaux entiers ont été ravagés et des faits atroces commis dans leurs villages. Un Comité établi au département de la Justice, dresse le catalogue de ces horreurs, et nous en avons fait un résumé impartial, et nous le publions, quelques faits qui dépeignent l'état d'âme et les procédés de diverses troupes allemandes : à Nasseau, un peloton de uhlans fut attaqué par un détachement allemand, et de fantassins. L'officier allemand fut tué. L'enquête officielle ouverte à ce sujet par les autorités militaires belges établit formellement que les soldats allemands ont commis au cours d'un combat, et par les soldats belges. Néanmoins, les Allemands prétendent qu'il avait été tué par des civils. Ils inculpèrent les habitants de la commune, et les rassemblèrent à l'assaut de la commune, et les assassinèrent. »

« A Velme, dans la nuit du 10 au 11 août, les Allemands ont commis une provocation incendiaire à la ferme et à la maison d'habitation de M. Deghime-Gevers et brûlèrent également la maison du garde-barrière. Ils tirèrent, et trois reprises, contre M. Deghime-Gevers et le blessèrent mortellement. »

« Les troupes allemandes ont saisi, à l'agence de la Banque Nationale de Liège, pour 400.000 francs de billets de cinq francs et ont saisi les livres de comptes de la Banque de Bruxelles. La griffe était l'imprimeur. L'autorité allemande a donné l'ordre de brûler les livres de comptes. »

« A Heekandover, le 14 août 1914, un vieillard de la localité a été pendu par les pieds et brûlé vif. A Orsmaal, plusieurs habitants ont été pendus et brûlés vifs. Des jeunes filles et des enfants ont été violés. Un cycliste, blessé et fait prisonnier, a été pendu, et le soldat belge qui le soignait, a été fusillé. »

Le récit d'un Français rescapé
Paris, 24 Août.

D'un récit fait par M. Robert Liorot, député de Pont-Audemer, de retour de Vienne, nous extrayons le passage suivant de son arrestation à Strasbourg :

« Toute une nuit de coups et nous pourrions nous en aller, mais nous ne le faisons pas. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

« On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. On nous a tués, et nous ne sommes pas morts. »

des pommes de terre mises au rebut par la troupe.

A Paris
De notre correspondant parisien

Paris, 24 Août.

Sur l'immense front de Belfort à Bruxelles, nos troupes sont partout en contact avec l'ennemi. Une grande bataille est engagée. Elle sera longue et rude. On ne peut qu'en espérer et nous l'espérons fermement favorable, elle ne sera pas décisive. Il n'y a aucun doute qu'aucune illusion à avoir à cet égard.

Nous avons en présence une nation de 65 millions d'habitants, considérée jusque-là comme représentant la force militaire la plus formidable du monde. Pendant quarante ans tous les efforts de l'Allemagne ont tendu vers la fin de porter cette puissance au maximum et de l'y maintenir. On dit que le ravaillement de la population élevée et des maigres ressources de son sol, serait réduite à la famine au bout de quelques temps si elle ne pouvait se ravitailler. Ce ravaillement lui est interdit puisque, grâce à l'entrée en scène de l'Angleterre, nous demeurons maîtres de la mer — car il ne faut pas redouter de voir la Hollande se risquer à permettre, par Rotterdam, et sous le couvert de sa neutralité, ce ravaillement de l'Allemagne. Mais ce qui est non moins vrai, et ce qui concorde parfaitement avec la croyance générale, c'est que l'Allemagne dispose de ressources considérables en comestibles de toutes sortes. Sans doute avait-elle pris ses mesures dès l'éventualité de l'horrible aventure dans laquelle elle a précipité l'Europe à sa suite.

D'autre part, s'il paraît certain que notre artillerie est supérieure à la sienne on aurait néanmoins tort de mépriser celle-ci. Enfin, si il est vrai que nos soldats l'ont par leur courage et leur enthousiasme des nôtres, on peut tenir compte de leur nombre et aussi de l'attitude des officiers qui les tiennent fermement en la main.

« Ce serait de notre part une faute immense de ne pas tenir compte de pareils éléments de force. Il faut voir froidement et bien en face la situation et se dire que nous n'avons pas facilement raison par l'adversité, mais que nous avons une chance de la saisir aussitôt qu'elle se présente. Il faut compter d'autre part que celui-ci ne sera pas abattu parce qu'il aurait perdu la première grande bataille quelle que soit l'importance de celle-ci. »

L'effort qui nous incombe et que, pendant quelque temps, nous serons seuls à soutenir avec le corps expéditionnaire anglais relativement peu important, nous le comparons à l'effort des armées françaises et allemandes, et ce effort sera surhumain. Notre haut commandement ne s'y trompe pas. Il faut que le Pays tout entier se mette à l'œuvre.

La victoire finale doit nous revenir, parce que, même si nous étions vaincus, l'Angleterre et la Russie continueraient la lutte jusqu'au jour où l'ennemi serait abattu. D'autres raisons nous font espérer.

Des raisons de tactique sur lesquelles nous ne devons rien dire. Des raisons d'un autre ordre aussi. Des Etats qui, jusqu'ici, avaient observé la neutralité sont prêts à entrer dans la lutte à nos côtés. Les Etats de l'Allemagne a été ébranlé. Elle tient la Belgique, mais Anvers, Liège, Namur demeurent sur le flanc de ses armées comme un danger dont elles ne se débarrasseront pas.

Et au lieu d'avoir terminé sa mobilisation en France où étaient convoqués ses réservistes, elle n'a même pas pu livrer son attaque brusquée ni protéger ses positions en Alsace. L'Allemagne a perdu la partie diplomatique et diplomatique en précipitant au côté de la France, la Belgique et l'Angleterre, d'autres, sans doute, demain. Ils perdront la partie au point de vue militaire. La première grande bataille qui est engagée ne sera pas décisive, comme je le disais, sur l'issue de la guerre ; mais elle aura, si nous sommes victorieux et nous l'espérons, une portée incalculable pour notre amour-propre et nos intérêts.

MARIE RICHARD.

Réunion du Conseil de la Défense nationale
Paris, 24 Août.

Le Conseil de la Défense Nationale s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

An Conseil des Ministres
Paris, 24 Août.

Le Conseil des ministres s'est réuni à 5 heures 30 à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

La délibération a duré jusqu'à 8 heures 30. Elle a porté uniquement sur les opérations militaires en cours.

An Groupe des députés de Paris
Paris, 24 Août.

Le groupe des députés de Paris s'est réuni sous la présidence de M. Georges Berry, qui a fait connaître que la réunion doit être consacrée uniquement à la discussion et au vote d'un projet de moratorium à remettre au Conseil des ministres.

Il ajoute que le président du Conseil recevra les députés de la Seine de main mardi, 25 du courant, à 3 heures 30 de l'après-midi.

M. Leboucq a été chargé de la rédaction des modifications adoptées par la sous-commission du groupe. Voici les paragraphes adoptés :

« Le groupe demande au gouvernement de prendre des mesures énergiques et urgentes pour provoquer la reprise du travail, notamment :

« De se faire remettre un état de la situation des banques qui désirent continuer à bénéficier de l'application du moratorium et d'établir ainsi le bilan créancier et le bilan pour fixer la restitution de dépôts à imposer au maximum à chacun de ces établissements. »

« Elever le taux dans des conditions impossibles, étant entendu que les bordereaux de salaires et ceux d'achats doivent être payés intégralement. »

« Pour l'excédent des dépôts non restitués immédiatement en numéraire, autoriser les déposants à se payer en chèques, en compte, étant entendu que les banques se régleront entre elles par certificats de Chambre de compensation. »

« Autoriser la Banque de France à faire, dans la plus large mesure possible, la remise de toutes les valeurs présentant les garanties indispensables ;

« Inviter les banques à payer immédiatement et intégralement : a) les coupons domiciliés chez elles et pour l'échéance desquels elles ont reçu provisions ; b) le montant des sommes qui leur ont été confiées par les déposants à titre transitoire, et qui dans l'esprit des créanciers n'étaient pas destinées à être portées en compte courant ; c) les chèques correspondant à des valeurs documentaires régies à l'extérieur entre les mains de leurs correspondants. »

M. Dubois fait ses réserves et indique que la déclaration de loi ne fait mention ni du moratorium financier, principalement pour les opérations en reports. Le président lui donne acte de ses réserves et lui fait remarquer qu'il pourra poser de cette question dans l'entrevue du groupe avec le gouvernement.

La prochaine réunion aura lieu mercredi, à 3 heures, au Palais National, à Paris. Les sautiers, les ouvriers, les agriculteurs, les marins, les commerçants, les artisans, les employés, les fonctionnaires, les militaires, les étudiants, les artistes, les écrivains, les journalistes, les hommes de lettres, les savants, les érudits, les philosophes, les historiens, les géographes, les linguistes, les mathématiciens, les physiciens, les chimistes, les médecins, les vétérinaires, les pharmaciens, les dentistes, les opticiens, les horlogers, les bijoutiers, les joailliers, les orfèvres, les graveurs, les sculpteurs, les peintres, les dessinateurs, les architectes, les ingénieurs, les techniciens, les ouvriers, les employés, les fonctionnaires, les militaires, les étudiants, les artistes, les écrivains, les hommes de lettres, les savants, les érudits, les philosophes, les historiens, les géographes, les linguistes, les mathématiciens, les physiciens, les chimistes, les médecins, les vétérinaires, les pharmaciens, les dentistes, les opticiens, les horlogers, les bijoutiers, les joailliers, les orfèvres, les graveurs, les sculpteurs, les peintres, les dessinate

Chronique Locale

La Température

Ciel beau hier à Marseille. La thermomètre marquait à 7 heures du matin 18 degrés 4 à 1 heure de l'après-midi 25 degrés 5 et à 7 heures du soir 22 degrés 2. Minimum 14 degrés 1. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait des pressions de 763 millimètres 6, 763 millimètres 7 et 763 millimètres 8. Un vent faible d'Est plus faible d'Ouest a régné. La mer était belle partout en Méditerranée.

Mouvement des ports. — Les mouvements d'entrées et de sorties dans nos ports, à 6 heures de 12 heures dans 10 vapeurs et 2 voiliers. Signaux :

A l'arrivée : le vapeur espagnol *Sister*, venant de Barcelone, avec 500 passagers dont 300 pour Marseille et 200 pour les autres ports de la région ; le vapeur français *Arctique*, de Sfax, avec 200 passagers et 400 tonnes de marchandises ; le vapeur français *Arctique*, de Port-Saint-Louis-du-Rhône, avec 200 tonnes en transit ; la *Ville-d'Oron*, Compagnie Transatlantique, d'Alger et Cette, sur les Sidi-Brahim, transports Maritimes d'Oran, avec 133 passagers et 500 tonnes de marchandises ; Maritimes, part pour La Clotat ; le vapeur anglais *City-of-Marseille*, part pour Liverpool ; le vapeur français *Arctique*, part pour Liverpool ; le vapeur français *Arctique*, part pour Liverpool ; le vapeur espagnol *Sister*, part pour Gènes.

Arrivée de Courrier. — Le *Caucase*, des Messageries Maritimes, venant de Batoum et Constantinople, est arrivé hier soir avec 200 passagers, parmi lesquels 130 militaires français et turcs. La traversée du *Caucase* a été exempte d'accidents, mais la cargaison n'est presque nulle, car l'état de guerre a empêché ses opérations dans la plupart des ports où il a touché.

Le bateau pose-cable *Charente* est arrivé hier et a été amarré dans le Port-Vieux. La *Charente* ne fera que passer à Marseille pour aller inspecter des câbles sur les côtes d'Algérie.

Les services postaux. — En raison des inconvénients que présente actuellement la remise des objets de correspondance adressés poste restante sous des initiales, chiffres, numéros ou tout autre signe, la direction a décidé de faciliter au public d'utiliser le mode de correspondance est supprimé jusqu'à nouvel ordre.

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui mardi, de 9 heures à 4 heures, sans interruption, au bureau des allocations, 28, rue de la République, à Marseille.

Un soldat bat les femmes. — C'est un artilleur colonial, M. J., 22 ans, qui, l'autre nuit, dans le quartier de la Chapelle, a battu sa femme, rue de la République, vers minuit, la brutalisant, lui a donné de la prison, parce qu'elle refusait de lui donner de l'argent. L'artilleur fut arrêté. Après une sévère punition, il a été condamné à 15 jours de prison et 10 francs d'amende.

Graves accidents d'auto qual du Port. — Un horrible accident a eu lieu hier soir, à 10 heures, dans le quartier de la Chapelle, au moment où un camion chargé de marchandises se dirigeait vers le port. Le camion a heurté un piéton, qui a été tué sur le coup.

Les propriétaires d'automobiles (touristes) classés et qui n'ont pas encore été réquisitionnés sont invités à se présenter à la Commission de réquisition, boulevard Extérieur (Arenes), garage Bepiet, de 9 h. à 11 h., le samedi 29 août, passé ce délai, il sera établi des ordres de saisie.

Œuvre Antituberculeuse. — Les assistés de l'œuvre sont prévus qu'en raison de la mobilisation qui a appelé sous les drapeaux la majorité de MM. les médecins consultants, les consultations ne seront plus faites pendant la durée de la guerre que trois fois par semaine : le lundi, à 5 heures du soir ; le mercredi et vendredi, à 10 heures du matin.

Une garderie mixte d'enfants âgés de 2 à 13 ans fonctionnera le 25 du courant, à l'école publique de Saint-Just. On ne recevra que les enfants dont le père a été mobilisé et dont la mère est obligée d'aller travailler.

Vaccination gratuite. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu tous les jours non fériés, de 10 h. à midi et en plus le jeudi de 2 h. à 4 h. du soir à l'Institut d'hygiène, rue Briffaut, 6 (extrémité de la rue de l'Oliver).

La Marseillaise censure régionale de retraite, informe les sociétaires mobilisés ainsi que leurs familles et ceux actuellement en chômage, par suite des circonstances actuelles, qu'ils seront sur leur demande, mis en sur-sis conformément à l'article 18 des statuts.

Allemands arrêtés. — Le service de la Société était prévu depuis avant-hier qu'un certain nombre d'Allemands habitant Barcelone cherchaient à rentrer dans leur pays en passant par Marseille. On surveillait donc étroitement tous les navires venant de ce port. Hier matin, on eut la main heureuse et les Allemands annoncés furent trouvés à bord du vapeur espagnol *Sister*, arrivé de Barcelone. Les commissaires spéciaux se rendirent en force à bord du *Sister*, car les Allemands étaient au nombre de 38. L'autorité militaire, également prévenue, avait pris les précautions, mais le débarquement et l'embarquement sur un renfort des Allemands se passa dans le plus grand calme. Dès qu'on eut pris l'état-civil des 38 prisonniers, ils furent conduits au Ftoul où ils sont considérés comme prisonniers de guerre. Ces Allemands qui sont tous résidents ou territoriaux, comptent rejoindre leur corps par l'Italie.

Une agression au cours Pierre-Puget. — L'extrémité du cours Pierre-Puget semble être devenue le champ d'opération d'une bande de jeunes variétés qui, la nuit venue, assaillent sur ce point les passants attardés. Ils réalisent, outre qu'ils leur ravissent l'exploit en quinze jours. Vers minuit, M. Léon

Bassolo, âgé de 27 ans, professeur de pâtisserie, demeurant boulevard Bonaparte, 38, gagnait son domicile quand, près du boulevard Notre-Dame, trois jeunes gens aux allures suspectes s'approchèrent soudain de lui. M. Bassolo voulut s'enfuir, mais au même instant il recevait une violente poignée qui le projetait à terre. Les trois voleurs le débouillèrent alors d'une somme de 20 francs, puis, ils s'éloignèrent. Dans sa chambre, M. Bassolo s'était fait une large ecchymose à la main gauche et dut se faire panser. Il a ensuite donné à M. Besombes, commissaire de police, le signalement des trois jeunes bandits. L'enquête est en cours.

Mauvais Français. — Vers 11 heures, avant-hier soir, une femme était grossièrement insultée et battue, place Estrangin, par un individu que la police ne put rejoindre. C'était M. J., demeurant rue du Village, qui venait de rencontrer son mari, absent depuis quelques jours du domicile conjugal. Mme T., savait que son mari devait répondre à l'appel du pays le 4 jour de la mobilisation. Mais le dernier refus d'écouter la voix du devoir. Sa femme fit les démarches nécessaires pour lui éviter des ennuis et essaya de le ramener dans la bonne voie, ce qui fut vain. L'autre nuit, au moment où sa femme le reconduisait, il se jeta sur elle, lui arracha ses papiers et la battit à coups de poing et de pied pendant plusieurs heures. M. J. est actuellement recherché.

Collision de véhicules. — Un accident qui a eu des suites assez graves s'est produit avant-hier soir vers 9 heures et demi, rue de la République, au moment où un camion chargé de marchandises se dirigeait vers le port. Le camion a heurté un piéton, qui a été tué sur le coup.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses. — La Commission de ce Comité a tenu sa dernière séance le 25 août, au siège du Comité, 11, rue de la République, à Marseille. Les familles assistées sont au nombre de 100.

SAINT-CHAMAS. — Comité de secours aux familles nécessiteuses